

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 1127 du 7 octobre 1947 promulguant à la Cote française des Somalis et dépendances :

n° 1127

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
7 octobre 1947

Numéro JO
n° 10 du 31/10/1947

Date du numéro
31 octobre 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1944 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1945,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1, — Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret n° 47-1296 du 10 juillet 1947 portant répartition du complément de contribution supplémentaire des territoires d'outre-mer au service financier de la Caisse intercoloniale des retraites pour l'année 1947 (7, O.O. BR. F. du 12 juillet 1947, page 6628). Art. 2. — Le présent arrêté, qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

pour le gouverneur en mission L'Inspecteur L'Inspecteur des affaires administratives, LIURETTE,